



## **N° 64 - Janvier-Février-Mars 2017**

**La Griffe, grâce à vous tous, continue à vivre et à permettre à beaucoup d'animaux en état de disgrâce de vivre. La septième assemblée générale a eu lieu le 4 mars dernier. Vous en trouverez, dans les pages qui suivent, le bilan d'activités ainsi que le résumé du bilan financier. Ce bulletin étant destiné à apparaître également sur notre site, nous n'y indiquerons pas les chiffres, une information à diffuser en interne. Si toutefois vous désirez les obtenir, n'hésitez pas à nous les demander.**

*Cette année encore, nous avons pris du retard dans l'élaboration des reçus fiscaux, et nous vous prions de nous en excuser. Mais l'équipe de bénévoles étant extrêmement réduite, et les tâches très nombreuses, nous avons du mal à tout assumer dans des temps record.*

**En tout cas, il y a une activité sur laquelle nous mobilisons nos efforts : c'est le terrain, lorsqu'il s'y trouve des animaux en danger, des animaux maltraités, abandonnés, etc. Là, ce sont des chats à recueillir, comme à Saint-Bonnet-près-Riom, sur le site de l'association Les Brayauds, qui voulait s'en débarrasser, d'un mâle blessé et de deux minettes. Ailleurs, deux ponettes âgées laissées sans soin dans un pré... D'autres encore...**

*Un petit groupe de bénévoles a, pendant deux jours, les 25 et 26 mars, assuré une présence remarquée aux abords du salon du chiot, à la Grande Halle d'Auvergne. Nous y avons déployé notre banderole "**N'achetez pas, adoptez**", et l'accueil des passants a été plutôt chaleureux, ce qui prouve que la cause gagne du terrain.*

**Election présidentielle : nous ne donnons aucune consigne de vote. Mais soyez vigilants. Si certains candidats tiennent compte de la question animale, d'autres s'en soucient comme d'une guigne. Rendez-vous sur le site Internet de La Griffe, vous y trouverez des informations et des liens utiles.**

## Aider La Griffe... Pour adhérer : don libre à partir de 20 euros

(15 euros pour les faibles revenus : RSA, étudiants, chômeurs, minimum vieillesse...) par chèque à l'ordre de **La Griffe**, à adresser à :

**La Griffe, BP 10152, 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2**

avec son nom, son adresse et le cas échéant son **adresse Internet**.

**Pour les dons simples, même procédure...**

Dons et adhésions peuvent nous être adressés [par l'intermédiaire du site](#) (don sécurisé).

Nous adresserons un **reçu fiscal** en début d'année 2017. Ce reçu permet de défiscaliser le don à hauteur de 66 % de la somme versée.

**IMPORTANT : La Griffe est désormais habilitée à recevoir des legs.  
Nous contacter pour de plus amples informations.**

## Nos sauvetages, nos parrainages

Nous avons dû intervenir plusieurs fois depuis le début de l'année : pour des stérilisations de chats libres, bien entendu, mais aussi pour un jeune chat mâle abandonné par ses détenteurs sur la voie publique. **Matéo** est désormais sain et sauf et en cours d'adoption. Pour un chat mâle blessé et deux jeunes chattes, la mère et



sa fille, **Nina et Candy** (*photo*), sur le site de l'association folkloriste Les Brayauds, à Saint-Bonnet-près-Riom. L'association les jugeait indésirables et voulait s'en débarrasser. Pour deux ponettes laissées sans soin dans un pré.

Nous avons aidé l'une de nos adhérentes, victime de harcèlement et de diffamation à cause de ses chiennes qui, disons-le au

passage, sont très calmes et n'ont jamais causé le moindre dommage à quiconque. Certains bailleurs ou propriétaires d'appartements refusent de louer à des détenteurs d'animaux de compagnie, sous des prétextes divers. Ceci est illégal.

La loi stipule en effet que l'on peut refuser les animaux de compagnie seulement dans les cas suivants : s'il s'agit d'une location meublée ; s'il s'agit de chiens catégorisés 1 ou 2 et enfin si les animaux ont causé des troubles ou des nuisances avérés dans les parties communes d'un immeuble.

**Nous avons toujours des animaux à faire parrainer. Ils sont soit âgés, soit handicapés ou malades, et ils vous attendent (*voir dernières pages*). Si l'envie vous prend de les aider, vous pouvez appeler Aurélie au 06 37 70 97 84. Elle vous indiquera la marche à suivre...**

## Assemblée générale : le bilan d'activités de La Griffre

Remerciements aux médias qui transmettent nos infos ; aux vétérinaires et à l'équipe du Pôle Santé Chanturgue ; à la Ville de Clermont-Ferrand ; à la Fondation 30 Millions d'Amis ; à l'association Cœurs de chats ; aux adhérents et donateurs ; aux bénévoles ; aux personnes qui accueillent temporairement un ou plusieurs animaux de La Griffre et à d'autres : Marie-Claire, Guy et Christiane, Corinne... ainsi qu'aux membres du GAG (Groupe d'action et de gestion) qui n'ont pas eu une année facile.

### Le mot d'accueil

En août 2017 **La Griffre** célébrera son septième anniversaire. Dans la plupart des traditions, le chiffre sept est un nombre magique. Il est censé être celui de la victoire, à tout le moins de la chance.

Nous ignorons ce que nous apporteront les mois qui viennent, mais d'ores et déjà, l'on peut considérer que nous sommes à la croisée des chemins. Récemment, je relisais ce qu'écrivait l'avocate **Caroline Lanty** qui, pendant deux ans, de 2006 à 2008, avait été la plus jeune présidente de la SPA Paris. Dans son livre "Le scandale de l'animal business", elle déclarait : *"La protection animale doit faire son examen de conscience, apprendre à identifier ses forces et ses faiblesses. Elle doit se professionnaliser, se structurer et s'organiser afin d'apparaître comme l'interlocuteur incontournable et incontesté"*. Notre examen de conscience, nous le faisons aussi souvent que nous le pouvons. Nos actions sont-elles suffisantes, assez bien ciblées, sommes-nous efficaces, sommes-nous assez "pro" et que faudrait-il pour que nous le soyons davantage ?



Vous me pardonneriez si, contrairement à la plupart des représentants associatifs (et en cela le monde associatif est très proche du monde politique), vous me pardonneriez donc si je ne sacrifie pas à l'autosatisfaction qui est souvent la règle. Nous

faisons beaucoup avec les moyens dont nous disposons grâce à vous toutes et tous (vous en aurez le détail tout à l'heure avec le bilan financier), mais ce n'est pas encore assez. Lorsque j'ai créé La Griffre, je voulais qu'elle serve à porter des messages, à dénoncer, à attaquer les mauvaises pratiques. Or, ce rôle est passé désormais au second plan. Depuis quelques années, la réalité nous rattrape. Notre présence sur le terrain est devenue incontournable, et le problème de la prolifération des chats occupe la majeure partie de notre activité. Je ne le regrette pas, puisque ces pauvres bêtes ont grand besoin qu'on les aide. Mais nous passons notre temps et notre énergie à gérer l'impossible : trop d'animaux en errance à capturer, trop à stériliser, trop à recueillir alors que nous affichons ultra complet.

Notre situation financière est saine, comme vous pourrez le constater, et là n'est pas le problème. Mais nous manquons singulièrement de bras, de têtes, de jambes... De locaux aussi, car il serait souhaitable que certains des 168 animaux que nous hébergeons puissent être accueillis dans un lieu spécifiquement dévolu à cet effet. Un petit nombre de bénévoles, dont je suis, héberge un grand nombre d'animaux, de chats surtout, cherchez l'erreur. Du coup, il nous est désormais impossible d'en accueillir davantage. Nous devons mettre en place un moratoire des accueils... Nous avons réussi à placer plusieurs dizaines d'animaux recueillis, mais d'autres nous sont restés et nous resteront, à défaut d'être adoptables.



Il y aurait beaucoup à dire sur les adoptions justement. Certaines sont fiables, d'autres moins. En dépit des précautions que nous prenons, il peut arriver que nous ne soyons pas assez clairvoyants lorsque nous plaçons un animal. De toute façon, pour des tas de raisons que je ne développerai pas aujourd'hui, il est évident qu'il y aura de moins en moins de place pour les animaux de compagnie dans la société qui est en train de se dessiner pour les années et peut-être les décennies à venir.

**D'où la nécessité de nous battre pour que le contrôle des naissances devienne effectif, et sévère. Nous demandons la stérilisation obligatoire et généralisée des chats, mais également des chiens, et de tous les Nac. L'interdiction de les laisser se reproduire. L'interdiction absolue de les acheter et de les vendre.** Il n'y a qu'ainsi que la situation pourra devenir gérable.

Cette année, il nous faudra mettre l'accent là-dessus. Nous nous concentrerons sur le problème des animaux dits de compagnie, mais aussi sur la chasse et le piégeage, qui sévissent dans notre région. Les animaux de ferme étant brillamment défendus par le groupe local de L214 et la lutte anti-corrída étant prise en main par le CAAC, nous nous occuperons de ce dont les autres ne s'occupent pas.

Pour ce qui est du détail des thèmes, nous allons y revenir avec le bilan d'activités que je vais vous lire sur l'instant.

Je voudrais ajouter que nous subissons de plein fouet la crise du bénévolat, ce qui n'arrange pas nos affaires. **Nous aurons grand besoin de gens disponibles, déterminés, courageux et compétents dans les domaines suivants : comptabilité, secrétariat, administration, droit, nouvelles technologies, graphisme, informatique et internet. Il serait souhaitable que nous puissions compter sur des bénévoles qui distribuent des tracts dans les boîtes aux lettres et en tous autres lieux autorisés.**

*Josée Barnérias*

## Photos

1- La banderole de La Griffe déployée aux abords du Salon du chiot qui avait lieu à la Grande Halle d'Auvergne, les 25 et 26 mars derniers.

2- Jeannot, 12 ans, pensionnaire de La Griffe, recueilli il y a moins d'un an, après le décès de sa maîtresse.

## Activités 2016

Au 31 décembre 2015, La Griffe comptait **227 adhérents** à jour de leur cotisation. Au 31 décembre 2016, **190**. Cela ne signifie pas forcément une perte dans les effectifs, car des renouvellements d'adhésion peuvent arriver dans les jours ou les semaines qui viennent. Mais c'est tout de même la première fois que le nombre d'adhérents est en baisse.

Nous avons eu à déplorer trois décès parmi nos adhérents, **Michèle Sabatier**, **Denise El Labban**, **Andrée Paisant**, ainsi que celui d'une sympathisante qui s'apprêtait à devenir adhérente, **Simone Tantot**. Et aussi celui d'une autre sympathisante, qui était responsable de l'association **Parrainage et Détresse animale**, sur le secteur d'Issoire, **Liliane Guillon**.

## Animaux

Nous avons secouru cette année de diverses façons 252 animaux, soit 236 chats, 4 chiens, 12 autres. On se souviendra particulièrement de **Zoé**, que nous avons recueillie en février, de **Gaspard**, en juillet, de **Jeannot**, en juillet toujours, de **Blanchette**, sauvée de justesse alors qu'elle était sur le point de se noyer dans la Tiretaine, de **Romi** et ses quatre chatons qui cuisaient dans un coin de rue un jour de canicule, de **Méca**, récupéré dans un moteur de voiture, de **P'tit Lucien**, éjecté sans ménagements par la vitre d'un véhicule, de **Hortense** la cane que l'une de nos adhérentes, Nicole, a bien voulu prendre en charge. Enfin d'**Ako**, le berger allemand malade que nous avons pris en charge pour ce qui était de la nourriture et des soins vétérinaires, son jeune maître ne pouvant pas assumer cela, depuis août 2015. L'état d'**Ako** se dégradait inexorablement. Nous n'avons rien négligé pour le soigner mais en décembre dernier, nous avons dû l'accompagner pour sa dernière balade. **Ako** a été euthanasié en présence de deux d'entre nous, qu'il connaissait bien et auxquelles il était attaché. Un autre berger allemand en fin de vie, **Rex**, qui appartenait à une jeune femme sans ressources, a été également pris en charge par La Griffe jusqu'à la fin.

Nous avons fait stériliser **157 chats**, dont **111 chats libres** qui ont été remis sur des sites où des gens les nourrissent, notamment grâce à la Fondation **30 MA** qui nous a fait bénéficier de **40 bons** de prise en charge financière.

Nous avons fait identifier **100 chats, trois chiens...**

Nous avons placé à l'adoption **34 chats, un chien, quatre autres animaux.**

Il y a eu **huit décès** parmi nos animaux.

## La Griffe Dotation

Grâce à deux dons importants qui nous ont été octroyés par la même personne, que nous remercions ici chaleureusement, en 2014 et 2015, nous avons pu mettre en place un fonds de dotation qui permet d'avoir accès à des legs, **La Griffe Dotation**. Celles et ceux qui désirent en savoir davantage peuvent se rendre sur le site ou bien prendre contact avec les membres du Groupe d'action et de gestion.

## Manifestations

On nous a moins vus dans la rue, cette année. Ces manifestations exigent une organisation rigoureuse, et surtout des participants. Or, ceux-ci sont de moins en moins nombreux.



Nous sommes allés manifester devant la Grande Halle d'Auvergne, à l'occasion du **Salon du chiot**, le 5 mars 2016.

Nous avons organisé une **manifestation contre la viande** le 2 avril, à Clermont, au marché Saint-Pierre, à l'occasion de la présence d'éleveurs du Mézenc et de leurs veaux. Nous avons participé le 15 avril à un

**colloque sur la mort de l'animal**, à l'école de droit de Clermont-Ferrand ; le 30 avril à la **Vegan place** (*photo*) organisée par le groupe L214 place de la Victoire à Clermont. Le 23 mai, nos amis de la Compagnie du Chat noir ont fait une opération à notre profit lors du **festival des Oralires**, à Clermont. En août, nous avons organisé notre petite **jardin-partie** annuelle qui a réuni entre trente et quarante adhérents. Enfin, le 17 septembre, nous avons participé au **Forum des associations** organisé place de Jaude par la Ville de Clermont-Ferrand.

En outre nous avons participé en mars, en mai puis en novembre à des **manifestations organisées à Guéret** par L-PEA contre le centre d'engraissement des veaux de Saint-Martial-le-Vieux, dans la Creuse.

## Conférences

Deux conférences-débat se sont déroulées dans la belle salle Georges-Conchon, qui nous avait été prêtée par la Ville de Clermont. Une première avec **Audrey Jougla**, le 26 février, sur l'expérimentation animale. Je rappelle qu'Audrey est l'auteur du livre "**Profession : animal de laboratoire**".

La seconde a permis aux Clermontois de découvrir **Gérard Charollois**, président de la Convention Vie et nature pour une écologie radicale.

## Opération parrainage

Nous avons mis en place un dispositif de parrainage pour nos animaux les plus âgés ou les handicapés. Nous remercions chaleureusement les marraines et les parrains dont l'aide est précieuse. Parallèlement, nous publions un petit bulletin numérique pour les marraines et les parrains que nous avons appelé "**Les petites pattes**".

## Enquêtes

Nous avons été plusieurs fois sollicités pour des cas supposés de maltraitance. Après constatation, les alertes étaient non fondées dans la plupart des cas. Dans d'autres, il ne nous était pas possible d'agir. Nous ne pouvions que constater et remettre l'affaire entre les mains des dirigeants de l'**APA 63** plus habilitée que nous à régler ce genre de problème (à noter que bien souvent elle est impuissante également). Ceci nous oblige à nous interroger sur les pouvoirs d'une association. Nous pouvons clairement affirmer que nous n'en avons aucun.

**Pépette**, que nous avons retirée en février 2015 du lieu insalubre où elle vivait, avait fait l'objet d'une plainte pour vol de la part de sa propriétaire présumée. Nous avons été un peu inquiétés pour les besoins de l'enquête mais, au bout d'un an environ, il nous a été signifié que la plainte avait été classée sans suite. Nous avons gardé **Pépette**.

En mai 2016, on nous a alertés pour **l'affaire Mao**, un chat de six ans qui avait été pris dans un piège tuant à quelques mètres du domicile de ses détenteurs, et qui était mort au bout de très longues minutes d'agonie (le voisin avait dû l'achever). Les propriétaires de **Mao**, ainsi que **La Griffie**, ont déposé une plainte contre le propriétaire du piège. La plainte a été classée sans suite.

## Communication interne



En 2016, nous avons envoyé aux adhérents et aux abonnés **27 lettres d'info**, nous avons publié sur le site et envoyé dans une version papier aux adhérents non connectés à Internet **douze Griffonnages**, nous avons publié plusieurs articles sur le blog, ainsi que, sur le site, des récits qui nous ont été adressés par des adhérents. Nous avons fait éditer des **cartes postales** qui représentent des

animaux de La Griffie. Elles sont en vente au prix d'un euro l'une et de 5 euros les sept.

## Achat et vente de nourriture

Chaque mois, nous passons une commande pour de la nourriture chats et chiens à des tarifs préférentiels compte tenu des quantités. Ces produits sont soit destinés aux animaux que nous avons à charge, soit revendus au prix coûtant.

Pour profiter de cette offre, il faut nous en faire la demande, mais également être prêt à nous donner un coup de main, par exemple pour réceptionner la marchandise, la ranger, etc. Attention : seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent en bénéficier.

### **Aide à d'autres associations**

Nous parrainons Lavande, la jeune truie récupérée dans un élevage avec ses deux sœurs et son frère par l'association **Groin Groin**. Nous avons aidé l'association **L-PEA**, l'association **Sakado 63**, nous espérons pouvoir le faire encore.

Par ailleurs, nous faisons partie de la **Fédération des luttes pour l'abolition de la corrida** et du **Collectif du 21-Septembre** contre la chasse et le piégeage.

### **Le soutien de Radio Arverne**

La station **Radio Arverne** soutient la cause animale en lui laissant un temps d'antenne. Chaque jeudi, à 18 h 40, dans le cadre du **Mag'** de Marie Serve, une chronique d'une dizaine de minutes lui est consacrée, elle porte le titre **Plus bête la vie**. Vous pourrez retrouver la totalité de ces chroniques sur le site de La Griffes.

### **Quelques pistes pour 2017**

**Brigitte Piquetpeltorce**, qui était venue à notre demande pour une conférence en 2013, et qui a été pendant plus de vingt ans à la tête de la **Cellule anti-traffic de la SPA**, accepte d'être membre d'honneur du Groupe d'action et de gestion de La Griffes. Nous aurons probablement cette année l'occasion et la joie de l'accueillir de nouveau parmi nous.

**Il va nous falloir tenir compte** de nos moyens en bénévoles qualifiés. Nous continuerons à procéder à des sauvetages en urgence s'il le faut, à des stérilisations de chats libres chaque fois que nous le pourrons, mais il ne nous sera plus possible de nous engager sur des sites où vivent de nombreux animaux.

**Nous continuerons les enquêtes**, et nous espérons pouvoir organiser des manifestations de protestation à condition que nous soyons suivis.

**Nous espérons également** pouvoir organiser des conférences, c'est un moyen convivial et très intéressant d'aborder la cause qui nous importe, mais les intervenants ne sont pas faciles à trouver. Ceux qui le font sans recevoir d'honoraires sont assez rares. Jusqu'à présent, nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir des personnes éminentes et motivées. Il n'y a pas de raison pour que cela ne continue pas.

**Grâce à l'un de nos adhérents**, qui nous a fait don d'un nombre important d'ouvrages sur la cause animale, nous avons pu créer un petit fonds de bibliothèque, que nous avons appelé la **Griffothèque**. Ces ouvrages feront l'objet de prêt selon certaines conditions. Le seul problème, c'est que nous ne disposons pas encore de lieu où les livres peuvent être empruntés et rendus après lecture.

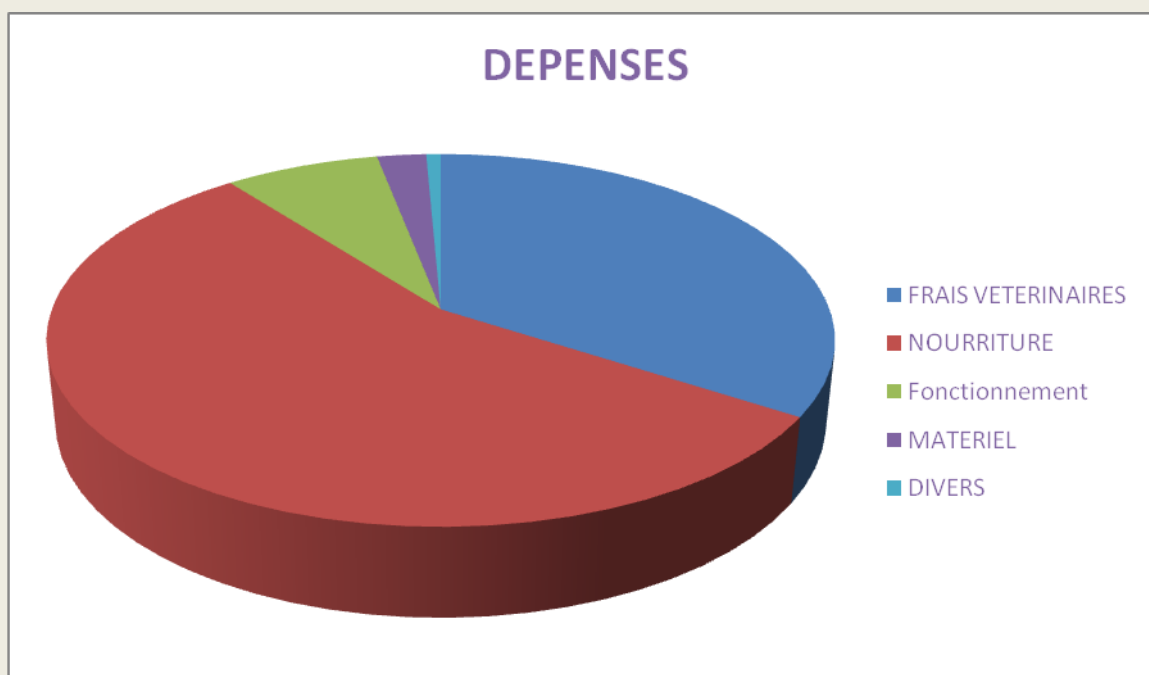
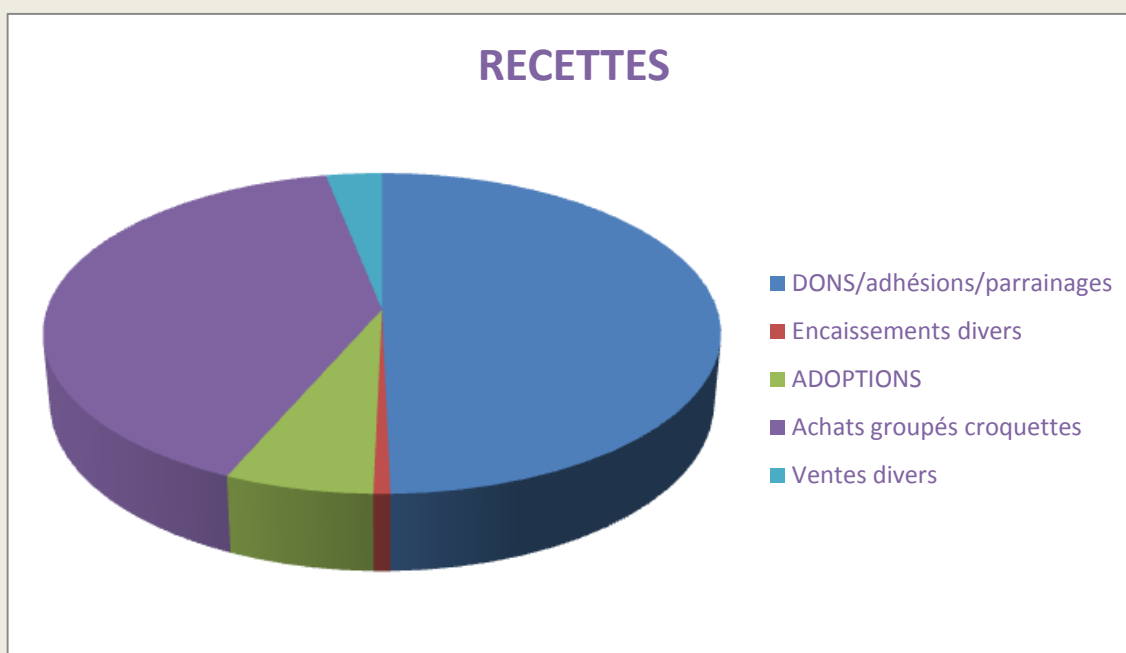
**Le samedi 13 mai**, nous serons de nouveau à la **Vegan place** organisée cette année encore par le groupe local de **L214** à Clermont-Ferrand.

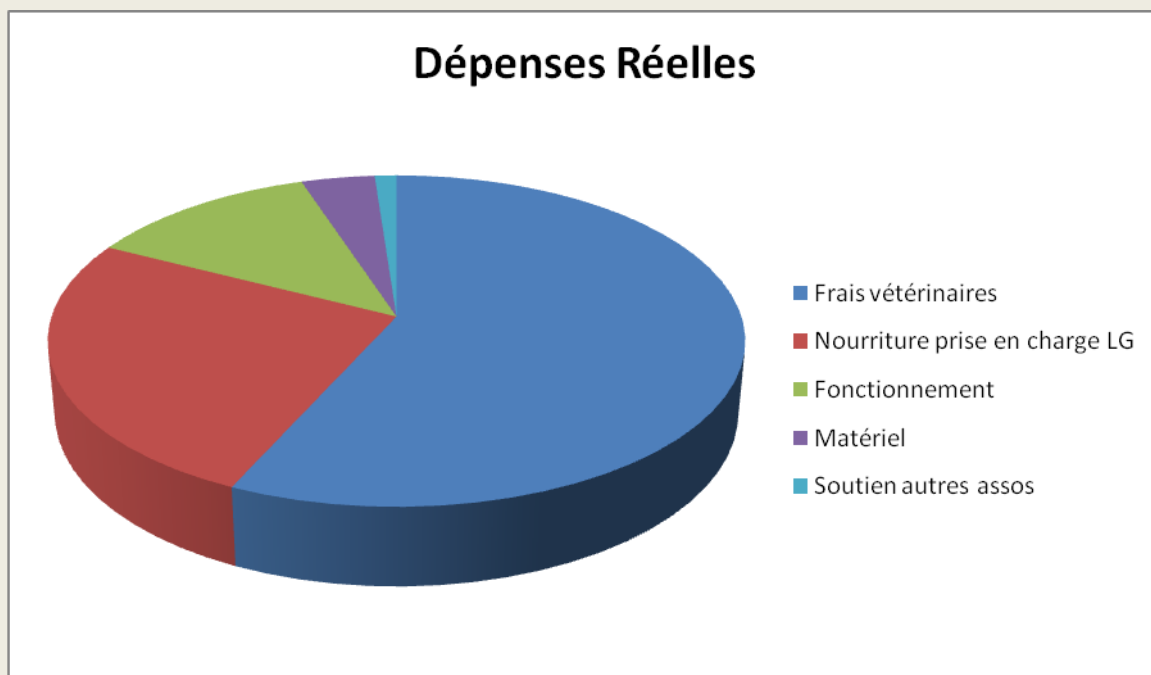


## Le bilan financier

Pour une meilleure compréhension des mouvements financiers réalisés par l'association, nous avons mis au point ces trois "camemberts" qui, nous l'espérons, vous aideront à y voir plus clair.

Les dons, cotisations et parrainages constituent la plus grande partie de nos revenus. Les ventes diverses concernent nos petits objets publicitaires, principalement.





**LES DEPENSES REELLES font abstraction des achats groupés de nourriture animaux remboursés par les adhérents.**

**La rubrique « frais vétérinaires » est le pôle le plus important des dépenses à hauteur de 57%, suivi du pôle « nourriture » 26%, du pôle fonctionnement 12%, du pôle matériel 4%, et enfin du pôle soutien pour 1%.**

Le bilan financier a révélé une situation très saine.

Les bilans d'activités et financier ont été approuvés à l'unanimité des participants à l'assemblée générale.

### **Elections du GAG (Groupe d'action et de gestion de La Griffe)**

Ont été élues à l'unanimité :

Josée Barnérias (présidente sortante)

Aurélié Chaubard (membre sortant)

Stéphanie Lopes (membre sortant)

Edith Perol (trésorière sortante)

***Dans les semaines qui viennent, les fonctions et les rôles respectifs seront dévolus aux membres de l'équipe. Nous vous en ferons part lors du prochain Griffonnages ou d'une prochaine Lettre d'info, pour celles et ceux qui sont connectés à Internet.***

## Opération parrainage : ils vous attendent...

Au fil des années, **La Griffe** a recueilli des animaux qui n'ont que très peu de chances d'être un jour adoptés. Ils sont trop vieux, trop moches, trop mal portants, pas assez sociables, trop ceci, pas assez cela. En gros, ils ne correspondent pas du tout aux standards de l'adoption, tels qu'on les conçoit, hélas, de plus en plus fréquemment.

Ce sont eux, pourtant, qui auraient le plus besoin d'être secourus... Même dans certains refuges, ils n'auraient à peu près aucune chance de survie.

**La Griffe** est sensible au sort de ces mal-aimés, ces déçus, ces boiteux, ces êtres vulnérables et attachants. C'est pourquoi elle a décidé de les garder. Chez l'un(e), chez l'autre, vaille que vaille, on arrive à en héberger quelques-uns. Notre **Lulu**, décédé en décembre 2015, faisait partie de ceux-ci, de même que **Charlotte**, elle aussi partie pour un monde que l'on dit meilleur, et bien d'autres.

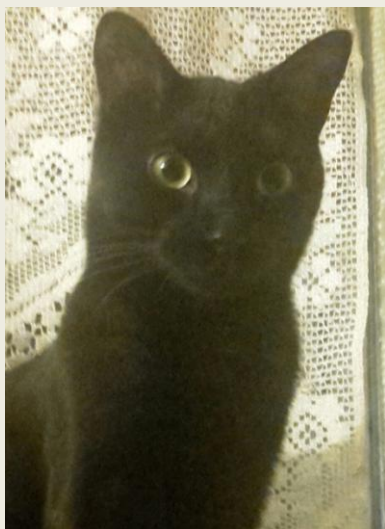
Pour nous aider à soigner au mieux ceux qui ne demandent qu'à vivre, le plus longtemps possible, dans les meilleures conditions, nous avons décidé de créer un dispositif de parrainage.

Il vous suffit de choisir lequel d'entre eux sera votre filleul (ou votre filleule) et de vous engager par contrat avec **La Griffe** à verser pour lui ou pour elle une somme de votre choix (à partir de 5 euros mensuels), pour une durée de six mois minimum.

Vous recevrez régulièrement de leurs nouvelles, et vous serez informé en cas de décès (beaucoup d'entre eux en effet sont âgés et leur espérance de vie s'en trouve limitée). Vous serez bien entendu informé également si votre filleul(e), contre toute attente, était adopté(e).

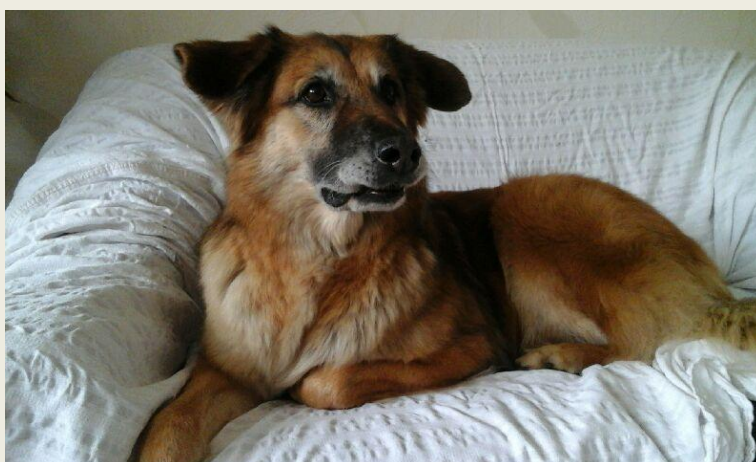
**Aidez-nous à les secourir, à les soigner et à les aimer ! Merci pour eux !**

*Pour parrainer, il suffit d'envoyer un courriel à [Lagriffe.parrainage@gmail.com](mailto:Lagriffe.parrainage@gmail.com) ou bien un courrier postal à La Griffe, BP 10152, 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2. Nous prendrons contact avec vous dans les plus brefs délais.*



Quant à **Mesrine** (à droite), son ancienne détentrice, ne pouvant

plus l'assumer et ne trouvant personne à qui le confier, avait décidé de le faire euthanasier... Il a presque douze ans.



**Lasko** a la patte avant droite handicapée à cause d'un vilain piège...

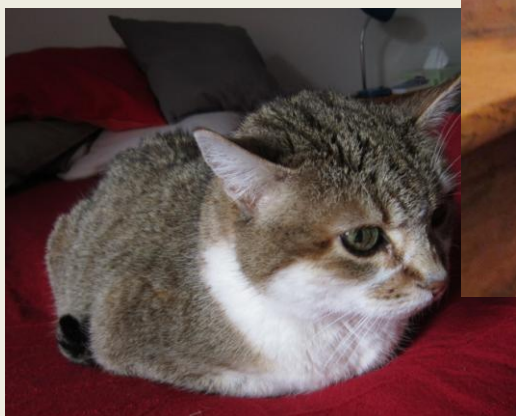


L'adorable **Chonchon** (à gauche) a plus de dix ans. Elle est arrivée à La Griffe avec la timide **Poppi** (en bas à gauche) et **Sidney**, le petit chien aveugle, âgé de quinze ans environ.



Et puis il y a aussi (de haut en bas et de gauche à droite) **Zoé**, seize ans,

**Jeannot**, onze ans, **Chanoune** qui a vécu dix ans dans la rue, la discrète **Cosette**, seize ans, et d'autres encore...



Ils bénéficieront tous de l'affection et de la protection des bénévoles de **La Griffe** jusqu'à la fin

de leurs jours, avec votre aide si vous le désirez.